

OFFRE D'EMPLOI
SURVEILLANT DE LA PATINOIRE
(Statut étudiant – Temps partiel)

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 11 900 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant de la direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le ou la titulaire du poste est responsable de la patinoire et assure le bon déroulement des activités.

SOMMAIRE DES TÂCHES

- Inspecter et surveiller la patinoire en matière de sécurité, propreté des lieux et en assurer l'accessibilité;
- Veiller au bon déroulement des activités organisées ou spontanées sur la patinoire;
- Diriger les patineurs sur la glace et en assurer leur sécurité;
- Assurer l'application des règles de bonne conduite sur la patinoire;
- Participer aux formations demandées, le cas échéant;
- Être responsable du prêt de matériel sur la glace et s'assurer du bon usage de celui-ci;
- Donner les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Rapporter tout accident, bris et anomalies au surveillant de plateau;
- Surveiller les différentes locations aux gymnases des écoles primaires, du Centre multifonctionnel et de la Maison des générations Ginette-Grenier;
- Préparer les locaux pour les différentes activités et locations (installation d'équipements ou du mobilier, inspection des plateaux en matière de sécurité, propreté des lieux, etc.) et en assurer l'accessibilité;
- Informer la direction du loisir de toute irrégularité.

** Cette description n'est pas limitative et elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.*

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Être aux études durant l'année scolaire;
- Avoir complété un secondaire 4;
- Être disponible durant le congé des fêtes du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 entre 10 h et 22 h (à l'exception du 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier entre 10 h et 15 h);
- Excellente capacité d'adaptation face aux situations nouvelles;
- Être dynamique;
- Être ponctuel et très fiable;
- Être courtois avec la clientèle et posséder de l'expérience avec les plus jeunes;
- Faire preuve de patience et de compréhension;
- Être principalement disponible le soir et les fins de semaine durant l'année scolaire;
- Posséder des patins, être habile et agile sur la glace;
- Être en forme physiquement et tolérant aux intempéries.

RÉMUNÉRATION

Il s'agit d'un emploi à temps partiel dont la rémunération est de 17,62 \$ / h. L'embauche est prévue pour novembre 2023.

Pour la période hivernale (mi-novembre au début avril), les heures sont partagées entre les animateurs, soit les soirs de semaine de 16 h 30 à 22 h, les fins de semaine de 10 h à 22 h, les congés pédagogiques de 10 h à 19 h et pour la période de fêtes de 10 h à 22 h.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae ainsi que ses disponibilités au plus tard le 29 octobre 2023 à l'attention de :

Marilyn Blais
Conseillère en ressources humaines
Ville de Carignan
2379, chemin de Chambly, bur. 210
Carignan (Québec) J3L 4N4
Courriel : m.blais@carignan.quebec